



FICHE PROGRAMME

CAP Signalétique et décors graphiques

> Lieu de la formation :

UFA Abbé de l'Épée
254, Rue Saint-Jacques - 75005 Paris

Programme de formation - Mise à jour du 04/05/2026

Arrêté de création du 27.02.2017 – J.O. du 25.03.2017 **Code diplôme 50032227V - RNCP 37305**

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3

Diplôme national permettant d'acquérir les techniques et compétences nécessaires à des activités de production et d'installation de marquage en signalétique et décors graphiques (publicitaires et/ou décoratifs).

> PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

- Après une classe de 3ème. Niveau CFG minimum.
- Formation ouverte aux jeunes de 16 à 29 ans (ou sans limite d'âge si notification MDPH avec RQTH : reconnaissance en qualité de travailleur handicapé).
- Capacité d'accueil : 10
- Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap M. Larronde : secretel2@injs-paris.fr
- Contrat d'apprentissage avec une entreprise extérieure obligatoire.

> OBJECTIFS

Le titulaire du CAP «Signalétique et décors graphiques» est un professionnel qualifié des métiers d'art. Il intervient, sous contrôle, dans la réalisation de marquages. Il maîtrise l'ensemble des outils de production : plotter de découpe, imprimante numérique, plastifieuse, machine numérique de gravure et de découpe, imprimante 3D. La pose est réalisée en atelier et/ou sur site.

Dans le cadre de ses activités, il respecte les critères esthétiques et les contraintes techniques du projet. Il s'adapte à l'usage de nouveaux matériaux ou équipements ainsi qu'au développement des outils numériques. En atelier et sur site, son activité consiste à préparer, fabriquer et installer un marquage.

A partir d'un cahier des charges ou d'un brief créatif, il est amené à :

- récupérer des fichiers
- les adapter aux formats et aux outils de production
- identifier et préparer le support
- lancer la production du marquage
- façonner et poser les marquages sur leur support
- contrôler la qualité de la réalisation
- installer les marquages
- entretenir son poste de travail
- respecter les consignes de sécurité et la réglementation (de sécurité et environnementale)

Le titulaire du CAP doit s'intégrer dans une équipe et, après quelques mois, développer son autonomie et montrer sa capacité à exécuter la réalisation de tout ou partie d'un marquage en respectant les consignes données.

> MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

Démarche

Notre démarche privilégie une pédagogie et un suivi individualisés. La pédagogie de la réussite incite l'apprenant à être acteur de sa formation. Elle prend en compte le rapport à l'apprentissage et au savoir de tous et s'appuie sur l'expérience, les acquis antérieurs de chacun. Le groupe est utilisé comme un moteur, qui aide chaque apprenant à préciser sa place de membre.

La motivation est un puissant levier de la réussite. Pour soutenir l'effort dans le processus d'apprentissage et favoriser l'investissement de l'apprenant dans la formation, les modalités pédagogiques proposées doivent être variées pour favoriser le plaisir d'apprendre.

En fonction des objets de travail, des objectifs pédagogiques, des besoins des apprenants et de leur profil, nous proposons d'alterner les situations d'apprentissage :

- des activités complexes basées sur des situations problèmes,
- des apports théoriques,
- un enseignement explicite,
- l'observation des pratiques,
- des mises en situation professionnelle,
- l'apprentissage par la réalisation d'un projet,
- l'entraînement et l'automatisation.

Supports pédagogiques

Les supports de cours sont fournis aux apprenants sous format papier et/ou numérique :

- documents authentiques (articles, extraits de livre, de rapport, d'étude, modes d'emploi, notices techniques...),
- extraits de manuels scolaires (cours, exercices),
- dossiers conçus par les formateurs,
- espaces numériques partagés (serveur de fichiers, logiciels, imprimantes multifonctions...), accès Internet (utilisation pédagogique des stockages cloud, réseaux sociaux, applications éducatives...),
- apport théorique visuel et contenus interactifs via Vidéo projecteur interactif, qui facilitent la co-construction des savoirs en collectif,
- livret de Liaison Pédagogique contenant des check-lists d'objectifs et de compétences à travailler, des fiches d'évaluation en centre et en entreprise, des comptes-rendus de rencontres pédagogiques en entreprise.

Coordination de la formation en entreprise et au centre de formation

Nous organisons des séances de régulation pour :

- identifier des objectifs d'apprentissage concertés entre formateur et apprenant,
- cibler des entreprises en fonction de ces objectifs,
- élaborer un argumentaire afin de démarcher les entreprises,
- faciliter la négociation des objectifs qui doivent être en adéquation avec les impératifs/contraintes de production de l'entreprise d'accueil.

Concrètement, les objectifs de l'alternance en entreprise, sont travaillés au centre avant chaque départ en entreprise. Ils sont contractualisés sur un document appelé « Livret d'Apprentissage CFA / Entreprise ».

De nouveaux temps de régulation sont ensuite animés pour évaluer l'activité réalisée en entreprise, en lien avec le référentiel diplôme.

Évaluation en cours de formation

Tout au long de la formation, des temps d'évaluation sont organisés en continu, pour que chaque apprenant puisse nommer ses objectifs pédagogiques, ses progressions et ses réussites.

Une démarche d'évaluation formative incite à analyser ses pratiques et ses stratégies d'apprentissage.

Le dispositif d'évaluation est formalisé dans un Livret d'accompagnement : évaluation initiale, bilans intermédiaires et évaluation finale, permettent de visualiser et mettre en valeur les acquis de la formation, de capitaliser ce qui fonctionne et d'impulser des changements de pratiques, pour optimiser l'acquisition de connaissances et compétences. Ce Livret, utilisé par le formateur et le tuteur en entreprise, atteste la validation des acquis.

> OUTILS PÉDAGOGIQUES

Locaux

Tous les lieux de formation disposent de bureaux de formateurs/salle pour entretien individuel, de salles de cours et d'ateliers pédagogiques en lien avec les métiers des diplômes proposés et pourvus des équipements nécessaires et conformes aux référentiels. Un local technique stocke du matériel et consommables dont un inventaire et un approvisionnement sont effectués régulièrement.

Nous mettons à disposition, sur chacun des sites, les matériels nécessaires au bon déroulement de la formation : ordinateurs avec connexion internet, vidéo projecteur, caméra numérique, photocopieurs, documentations et logiciels spécifiques...

Reste à la charge de l'apprenant le petit matériel de base et de prise de notes (feuilles, classeur, stylos, calculatrice...).

Atelier pédagogique graphique :

- 10 postes informatiques Mac (avec la suite Adobe et Microsoft Office)
- 1 poste Mac avec Scanner Epson Pro A3
- 1 imprimante multifonction A3 couleur
- 1 tableau numérique interactif
- 1 vidéoprojecteur
- 1 massicot manuel A3
- 1 traceur Epson GMG de Laize 60 cm

Salle de cours équipée :

- 1 traceur d'impression numérique Epson Sure-Color SC8060 de Laize 162 cm
- 1 plotter de découpe Summa D160RL de Laize 160 cm
- 2 plotters de découpe Graphtec CE7000-60 de Laize 60 cm
- 2 postes Mac avec Adobe Illustrator + Cutting Master
- 1 poste pour piloter le traceur Epson et le plotter Summa via le logiciel Caldera
- 1 Lamineur Kala Mistral 1650
- 1 vidéoprojecteur
- 1 massicot électrique
- 1 table de découpe Bench + 1 règle de coupe SmartFold de 3,60 m
- 1 découpe verticale
- 1 presse numérique Heidelberg

> MODALITÉS DE CERTIFICATION

Le centre de formation facilite l'inscription des apprenants aux épreuves de validation et les informe des dates des examens.

Le diplôme est délivré au vu des résultats obtenus à un examen se déroulant sous la forme d'une combinaison d'épreuves ponctuelles terminales. La présence du candidat à toutes les épreuves est obligatoire. Possibilité de valider un ou des blocs de compétences.

L'Education Nationale délivre le diplôme, ou le cas échéant, une attestation reconnaissant l'acquisition de blocs de compétences.

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Certificat d'aptitude professionnelle « Signalétique et décors graphiques »			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)		Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) Enseignement à distance - candidats individuels	
Épreuves	Unité	Coef.	Modes	Durée	Modes	Durée
UNITÉS PROFESSIONNELLES						
EP 1 – Culture, analyse et réalisation graphiques	UP1	4	CCF*		Ponctuel écrit	4h30
EP 2 – Réalisation d'une maquette numérique et analyse technique d'un marquage	UP2	5	CCF		Ponctuel écrit	6 h
EP 3 – Réalisation d'un marquage	UP3	10 (dont 1 pour la PSE)	CCF		Ponctuel pratique et oral	16 h + 15 mn (dont 1 h de PSE)
UNITÉS GÉNÉRALES						
EG1 – Français et Histoire - Géographie et Enseignement moral et civique	UG1	3	CCF		Ponctuel écrit et oral	2h15
EG2 – Mathématiques-Sciences physiques et chimiques	UG2	2	CCF		Ponctuel écrit	2 h
EG3 – Langue vivante étrangère	UG3	1	CCF		Ponctuel	
EG4 – Éducation physique et sportive	UG4	1	CCF		Ponctuel	
Épreuve facultative : Arts appliqués et cultures artistiques ⁽¹⁾	UF	1	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1h30

(*) Contrôle en cours de formation

⁽¹⁾ seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme

Dans un souci d'amélioration continue de notre offre et des pratiques pédagogiques, la satisfaction des apprenants et des entreprises est évaluée et analysée chaque année.

> PROGRAMME DE FORMATION

	Année 1	Année 2	Volume horaire global
En centre de formation	560*1 h	560* h	1120 h
<ul style="list-style-type: none"> • Français • Histoire Géographie - Enseignement moral et civique • Mathématiques - sciences physiques et chimiques • Prévention santé environnement • Arts Appliqués • Langue vivante 1 : anglais • Langue des signes française • Culture, analyse et réalisation graphiques • Réalisation d'une maquette numérique et analyse technique d'un marquage • Réalisation d'un marquage • Réalisation d'un marquage Chef d'œuvre • Éducation physique et sportive <p><i>*1incluant 4h30 de travail personnel par semaine</i></p>			
En Entreprise	1057 h	1057 h	2114 h
<p>72*2 semaines rythme d'alternance à définir selon la durée du contrat de travail.</p> <p><i>Les périodes en entreprise sont obligatoires pour l'obtention du diplôme (Article D.337-54 du Code de l'éducation).</i></p> <p><i>Calcul sur la base de la durée légale annuelle de travail, soit 1607 h</i></p> <p><i>*2incluant les semaines de congés payés</i></p>			
	1617 h	1617 h	3234 h

> ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Début et fin de formation

Les périodes de formation sont liées aux périodes de validation du diplôme. Les dates de début et de fin sont définies dans la convention de formation.

Durée

La durée de formation est déterminée par un positionnement et formalisée dans une convention. La durée de formation est de 1120 h en centre et 2114 h en entreprise sur 2 ans.

Horaires de la formation en centre

Emploi du temps fournis à la rentrée

Horaires de la formation en milieu professionnel

En fonction de l'organisation de travail de l'entreprise d'accueil (35h)

> COÛT DE LA FORMATION

- Aucun coût pédagogique pour l'apprenti
- Pour les employeurs privés : coût pédagogique pris en charge par l'OPCO de rattachement - nous contacter pour plus de précisions
- Pour les employeurs publics - nous contacter
- Les frais d'hébergement et/ou de restauration sont à la charge de l'apprenti : nous consulter pour en savoir plus.

> DÉBOUCHÉ ET POURSUITE D'ÉTUDE

L'apprenant peut poursuivre des études dans la filière vers :

- un BMA Arts graphiques option A Signalétique (brevet des métiers d'art)
- un BMA Arts graphiques option B Décor peint
- un Bac Pro Artisanat et métiers d'art option métiers de l'enseigne et de la signalétique

Après quelques années d'expérience et un complément de formation, il pourra évoluer vers la qualification de chef d'atelier ou un statut d'artisan. Il peut aussi créer ou reprendre un fonds de commerce.

> MODALITÉS D'ACCÈS : COMMENT S'INSCRIRE ?

Nous contacter directement au : 01 53 73 14 33 ou 36 – secretel2@injs-paris.fr

L'entrée en formation se réalise après un entretien de motivation par le Chef de service Formation et insertion professionnelle et l'examen du dossier (bulletins, lettre de motivation).

> DÉLAIS D'ACCÈS

L'établissement établira dans un délai de 8 jours après la commission d'admission, la confirmation de l'inscription. Cette dernière se réalisera par un envoi de mail au jeune ou aux représentants légaux.

> DONNÉES STATISTIQUES ANNUELLES

Taux d'obtention du diplôme : 2024/2025 : 100 %

Taux d'interruption en cours de formation : 28 %

Taux de poursuite d'études : 50 %

Taux d'insertion professionnelle : 17 %

Taux d'apprenants en recherche d'emploi/reconversion : 33 %